

## JOURNÉE UNITAIRE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS Toute la Fonction Publique dans la rue, Mardi 10 octobre !

### ***Et toi, tu vas manifester ou tu restes au boulot ?***

**Les décisions gouvernementales le démontrent : le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement mènent une politique au service du profit, des plus riches et du MEDEF !**

Face à cette avalanche de mauvais coups, il ne saurait être question de demeurer les bras croisés ! C'est pour cela que, sans attendre, la CGT a pris ses responsabilités en appelant à la mobilisation de tous les salariés pour lutter contre les ordonnances MACRON visant à démanteler le Code du Travail et à restreindre encore davantage les droits déjà bien limités des salariés.

Ce mouvement qui concerne tout le monde, secteur privé comme secteur public, est loin, très loin d'être terminé : il s'inscrit résolument dans la durée et va encore monter en puissance.



#### **À PROPOS DE LA VALEUR DU POINT**

*La valeur du point, gelée depuis 2010, a connu une très modeste revalorisation, 0,6 % au 1er juillet 2016 et 0,6 % au 01 février 2017.*

*Ce gel inacceptable a entraîné des pertes considérables du pouvoir d'achat des agents du service public.*

*De 2010 à août 2017, le point d'indice a décroché d'environ 8 % par rapport à l'inflation.*

*De manière unilatérale, le ministre a donc annoncé la reprise du gel sur toute la fin de l'année 2017 et l'intégralité de l'année 2018.*

*Au rythme actuel des prévisions d'inflation, le décrochage de la valeur du point devrait, à la fin 2018, se situer aux environs de 9,5 % !*

*Au-delà de ces tristes records historiques, ce sont plus de 5 millions de salariés injustement sanctionnés et des centaines de milliers plongés dans des situations d'une gravité extrême.*



#### **IL Y A URGENCE POUR LA FONCTION PUBLIQUE :**

La Fonction publique et ses agents ne sont pas épargnés par cette accumulation de mesures régressives :

- ➔ Nouveau gel de la valeur du point en 2017 et 2018,
- ➔ Rétablissement du jour de carence,
- ➔ Poursuite et aggravation des suppressions d'emplois,
- ➔ Remise en cause des missions,
- ➔ Privatisations,
- ➔ Amputation massive de budgets socialement utiles...

C'est un véritable déluge de reculs qui s'abat sur le service public et donc sur la population.

Enfin, cerise sur le gâteau, l'inacceptable hausse de la CSG ne sera pas accompagnée de la hausse du pouvoir d'achat promise pour les agents de la Fonction publique.

Macron l'avait promis, juré : la baisse de la CSG serait non seulement compensée, mais il y aurait un gain de pouvoir d'achat pour tous les salarié-e-s, fonctionnaires compris.

Le système de sécurité sociale des fonctionnaires fonctionne de telle sorte que sur nos fiches de salaire ne figurent pas de cotisations salariales sécurité sociale. Nous subissons donc de plein fouet la hausse de la CSG, parce que celle-là, nous la payons. Ce que le Ministre DARMANIN vient de mettre sur la table, c'est une simple compensation et encore, pas totalement garantie et qui ne concernera que les agents en place au 31 décembre 2017 !

#### **FAISONS-NOUS ENTENDRE LE 10 OCTOBRE !**

Le ministre de l'action et des comptes publics a prévu un « rendez-vous salarial » le 10 octobre.

Pas besoin d'être médium pour comprendre qu'à ce stade, cette réunion, dans laquelle DARMANIN n'a prévu aucun espace de négociation, n'a pour but que d'habiller de nouvelles et considérables pertes de pouvoir d'achat.

L'heure est donc au rapport de force pour peser sur les choix du gouvernement.

**C'est dans l'unité que les fédérations CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA (Autonomes), FO, FSU, UNSA et Solidaires appellent les fonctionnaires, des trois versants de la Fonction Publique, à la grève et à manifester le 10 octobre pour faire entendre leurs profonds désaccords avec les mesures négatives du gouvernement qui s'accumulent pour les fonctionnaires.**

## A PROPOS DU CONTRAT DE CHANTIER

C'est une des mesures les plus nocives des ordonnances sur le Code du Travail.

Faux CDI (puisqu'il a une fin prévue au terme de la mission) mais vrai CDD, rendant le salarié encore corvéable à merci. Ce dispositif est une attaque en règle contre le CDI !

Comme d'autres éléments (fusion des instances de représentation des personnels, suppression des CHSCT, inversion de la hiérarchie des normes), les agents de la Fonction publique seront de toute évidence impactés.

Comment croire que si cette disposition régressive est mise en place pour le secteur privé, elle épargnerait la Fonction publique ?

En effet, il faut se souvenir qu'à plusieurs reprises ces dernières années, des projets exactement similaires avaient été prévus pour la Fonction publique, avec le « contrat de projet », contenu dans le protocole SAUVADET.

Ce n'est que grâce à l'opposition quasi unanime des syndicats - au premier rang desquels, la CGT - que le « contrat de projet » avait été retiré.



## **Nous serons ensemble le 10 octobre, à 10 heures, à Mulhouse, Place de la Bourse pour :**

La défense du Statut des fonctionnaires, cadre collectif de garanties pour les agents et les usagers, dans le cadre du combat interprofessionnel contre la casse du Code du Travail et du principe même de garanties nationales

L'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures

Face à la hausse de la CSG, que nous contestons, l'attribution de points permettant une amélioration du pouvoir d'achat La reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP

Des créations d'emplois statutaires, l'arrêt de toutes les suppressions, la pérennisation des emplois aidés

Le non-rétablissement du jour de carence

La défense et le développement des missions publiques et l'abandon de tous les projets de privatisation

La revalorisation des carrières, la revalorisation des filières et des corps notamment les corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale », ainsi que la reconnaissance des qualifications

La reconnaissance de la pénibilité par le maintien et l'extension de la catégorie active

Le maintien et le renforcement de nos systèmes de retraite

La revalorisation urgente des pensions versées

Les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT).

## **LE 10 OCTOBRE TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE MOBILISEE POUR GAGNER !**



### JE REJOINS LA CGT !

NOM..... Prénom .....

Adresse .....

..... @ .....

Collectivité employeur .....

Grade .....

Signature :